

CONDUITE À TENIR EN CAS DE MALAISE

COLLECTIVITÉ DE

1



PROTÉGER DE TOUT RISQUE DE « SUR ACCIDENT »

(couper l'électricité si c'est l'origine du malaise ou de l'accident, éloigner les objets dangereux...)

2



APPELER « À L'AIDE »

afin d'alerter ou de faire alerter un secouriste, de vous faire aider par un collègue qui pourra appeler les secours

3



PORTER SECOURS

en fonction de vos connaissances et de votre formation **NE PAS BOUGER LA VICTIME** (faites-la s'asseoir ou s'allonger)

4



INTERROGER LA VICTIME D'UN MALAISE :

Que ressent-elle ? Depuis combien de temps dure ce malaise ? Est-ce la première fois ?

A-t-elle un traitement ? A-t-elle été hospitalisée récemment ?

5



APPELER OU FAITES APPELER LES SECOURS EN COMPOSANT LE 15 OU LE 112 RETRANSCRIRE CE QUE VOUS A DIT LA VICTIME APPLIQUER LES CONSIGNES DONNÉES PAR LE MÉDECIN

6



FACILITER L'ARRIVÉE ÉVENTUELLE DES SECOURS :

Envoyer une personne les attendre pour les guider jusqu'à la victime
Réserver un emplacement de stationnement

**SURVEILLER LA VICTIME : SI SON ÉTAT S'AGGRAVE,
RAPPELER LES SECOURS**

Date de mise en place :